

Préavis du Comité de direction de l'ASIJ No. 03/2019

adopté par le Comité de direction le 14 août 2019

Demande de crédit d'étude de Fr. 37'000.-- TTC pour mise à l'enquête de la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière ainsi que création d'un local externe de 20m² au Collège du Raffort à Jorat-Mézières

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de solliciter un crédit d'étude de Fr. 37'000. -- pour financer le dossier de préparation de mise à l'enquête de la réfection de la façade sud et la verrière datant de 1991. Cela concerne la salle de musique, la cuisine des élèves et les travaux manuels. Par la même occasion, nous profitons de construire un local externe de 20m² qui servira à stocker la réserve de bois pour les travaux manuels et divers petits matériels de conciergerie.

1.1 Préambule

La façade de 1991 est en mauvais état et il y a des infiltrations d'eau par les fenêtres. La verrière n'est pas équipée de vitres performantes et laisse passer la chaleur, de plus les stores extérieurs sont en très mauvais état et souvent hors service. De ce fait, la température à l'intérieur de la pièce est très élevée dès la fin du printemps jusqu'au début de l'automne. L'isolation n'est pas optimale.

1.2. Constat

Deux bureaux d'architecture ont été mandatés pour évaluer la situation et faire une offre pour la préparation du dossier de mise à l'enquête. À la suite de leur analyse, un changement de concept avec surélévation du toit est prévu. Les travaux doivent être exécutés durant les vacances scolaires, soit en été 2020 et le crédit de construction sera présenté au Conseil intercommunal de décembre 2019.

2. Coût des travaux

- Avant-projet, projet et demande d'autorisation	Fr.	15'187.50
- Appel d'offres, adjudications	Fr.	11'625.00
- Ingénieur CVS (chauffage, ventilation, sanitaire)	Fr.	4'000.00
- Divers et imprévus	Fr.	6'187.50

Total TTC Fr. 37'000.00

3. Crédit

Le Comité de direction de l'ASIJ sollicite un crédit de Fr. 37'000.— pour mise à l'enquête de la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière ainsi que création d'un local externe de 20m² au Collège du Raffort à Jorat-Mézières.

3.1 Amortissement

L'amortissement est prévu sur 3 ans, la première fois en 2021. Toutefois, si le préavis pour les travaux faisant suite à cette étude est approuvé par le législatif en décembre 2019, l'amortissement sera inclus dans celui des travaux et réparti sur une durée de 20 ans.

3.2 Financement

Les coûts seront financés par la trésorerie courante

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ a l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :


LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIJ

- vu le préavis N° 03/2019 du Comité de direction du 14 août 2019
- vu le rapport de la Commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

- 1. D'accorder au Comité de direction de l'ASIJ un crédit de Fr. 37'000.— pour mise à l'enquête de la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière ainsi que création d'un local externe de 20m² au Collège du Raffort à Jorat-Mézières.**
- 2. De financer ce montant par la trésorerie courante.**
- 3. D'amortir les coûts sur une période de 3 ans, la première fois au budget 2021. Toutefois, si le préavis pour les travaux faisant suite à cette étude est approuvé par le législatif, l'amortissement sera inclus dans celui des travaux et réparti sur une durée de 20 ans.**

Au nom du Comité de direction


Etienne Cherpillod
Président


Fabienne Blanc
Secrétaire

Délégués responsables : Etienne Cherpillod, Yves Boand